



Système Parcelle - Offroicourt

[Désherbage mécanique/thermique](#)
[Diversification et allongement de la rotation](#)
[Mélanges variétaux](#)
[Stratégie de couverture du sol](#)


Année de publication 2019 (mis à jour le 14 mai 2025)

Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

Conventionnel

Nom de l'ingénieur réseau

Xpe-GE

Date d'entrée dans le réseau

Offroicourt

- 100% IFT Total

Objectif de réduction visé

Présentation du système

Conception du système

L'objectif affiché des travaux est de maximiser la marge brute sans pesticide et en maintenant un salissement acceptable.

Le dispositif terrain consiste à mettre en œuvre sur une parcelle d'un agriculteur les techniques agronomiques et mécaniques permettant de limiter le risque phytosanitaire au maximum afin de s'interdire toute intervention à base de produits phytosanitaires de synthèse, traitement de semences y compris : tous les produits ont une autorisation de mise sur le marché (AMM) phytosanitaire. La fertilisation azotée est adaptée par culture et la fertilisation PK compense les exportations.

L'expérimentation est conduite sur plusieurs années, au moins à l'échelle d'une rotation définie initialement avec l'agriculteur, avec lequel chaque année un bilan de l'année et une définition de la stratégie de l'année à venir sont réalisés.

Mots clés :

o phyto - agronomie - désherbage mécanique - rotation diversifiée

Caractéristiques du système



Interculture : Profiter de l'interculture pour réaliser des façons culturales permettant de réduire le stock semencier

Gestion de l'irrigation : Non concerné

Fertilisation : Adaptée au potentiel de rendement

Travail du sol : Alternance labour / Techniques Culturales Simplifiées (TCS)

Infrastructures agro-écologiques : Haie arborée et verger en bordure de parcelle



Objectifs ▲

Agronomiques	<ul style="list-style-type: none"> Rendement : Diminution de 15% du potentiel pour céréales et colza : maintien du potentiel pour soja, pois, maïs et tournesol Qualité : Maintien d'une qualité répondant aux normes de commercialisation
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> IFT : o

Maîtrise des bioagresseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des adventices : Gestion durable des adventices, notamment du vulpin, grâce au recours à la herse étrille sur les céréales, au binage sur le maïs et au décalage des dates de semis de blé et maïs • Maîtrise des maladies : Pression limitée par le recours aux mélanges d'espèces • Maîtrise ravageurs : Décalage de date de semis du blé pour limiter le risque pucerons d'automne
Socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Marge brute : Maximiser la marge brute sans phyto tout en conservant un salissement acceptable • Temps de travail : Le temps de travail sera augmenté par le recours au désherbage mécanique

Stratégies mises en œuvre :

Introduction d'une association de cultures nettoyantes (méteil), succession de cultures de printemps/été, retournement d'une culture pour limiter les conséquences d'un salissement non maîtrisé dans le temps

Synthèse pluriannuelle et résultats techniques ▲

Sur le site d'Offroicourt, l'agriculteur expérimentateur maintient l'expérimentation sur toute la durée malgré les difficultés rencontrées (salissement non maîtrisé et retournement d'une culture).

Réseau O phyto - SYNTHESE PLURIANNUELLE, FACTEURS EXPLICATIFS



	2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	Culture	Facteur explicatif		Facteurs explicatifs		Facteurs explicatifs		Facteurs explicatifs		Facteurs explicatifs		Facteurs explicatifs
	Moussey-57	Colza, puis Mais E 12TMS/ha		Blé 75q/ha		Tournesol 29q/ha		Orge P 40 q/ha		Colza, puis Orge H 45q/ha		14 q/ha Pression insectes
St Jure-57	Soja 5q/ha	salissement renouées, arroches	Blé 83q/ha	salissement renouées herbicide le 18 mars..	Arrêt après printemps 2020							
Villers le rond-54	Blé 66q/ha		Mais E 77TMS/ha	salissement sur le rang, manque de réactivité sur le binage	Tournesol	1 seul binage insuffisant	Blé 53q/ha	salissement impacté le rott, passage de HE trop tardif	Orge P 20q/ha	salissement (vulpins, chardons) très présent au semis en TCS	Arrêt après récolte 2023	
Champenoux-54	Blé 75q/ha		Soja 17q/ha	perte de pieds liée au désherbage mécanique	Blé 20q/ha	étaffement par les vulpins	Tournesol 17q/ha	chardons très impactants !!!	Arrêt après récolte 2022			
Chambley-54	conduits en O phyto à partir de 2020		Orge P 70q/ha		Orge H 72q/ha		Colza 42q/ha		Blé 58q/ha	concurrence vulpins + vesces sauvages	Arrêt après récolte 2023	
Nant-le-Grand-55	Orge P 39q/ha		Tournesol 16,5q/ha	potentiel de l'année	Blé 56q/ha	rott un peu en retrait	Pois P 16q/ha	parcelle sale	Blé	Forte pression gaillet- > agri déclenche herbicide		
Ourches-sur-Meuse-55	Blé 67q/ha		Méteil Triticale+Pois 32q/ha	semis trop tardif indépendant de l'expé	Blé 61q/ha		Orge H 49q/ha	salissement important	Tournesol, puis mais G 72q/ha	Blé 44,1 q/ha	Concurrence Vulpin (gaillet géré par herse E)	
	Orge P 46q/ha	flore estivale			Orge P 46q/ha		OP 45q/ha					
Paisy-Cosdon-10	Tournesol 24q/ha	grêle	Blé 88q/ha		Chanvre 77 paille 12q/ha chenevis		Blé 70q/ha	forte pression ray- grass	Arrêt à partir de l'automne 2022			
Offroicourt-88	conduits en O phyto à partir de 2020		Méteil Triticale +Avoine+Pois+Vesce 45q/ha		Mais E 17,5TMS/ha		Blé, puis Orge P 25q/ha	peuplement trop limité, développement d'adventices	Orge H 59q/ha		33 q/ha	pertes à la levée sur lot semences NT
Oberschaeffolsheim-67	conduits en O phyto à partir de 2020		Orge H 62q/ha	potentiel limité par une ferti azoté réduite	Epeautre 56q/ha		Mais, puis Soja	échec implantation maïs, puis échec implantation soja	Arrêt à partir de 2022			
Roggenhouse-68	conduits en O phyto à partir de 2020		Mais G	potentiel limité par retard de la date de semis et variété moins productive	Mais G		Mais G		Mais G	forte pression chenopodes non maîtrisée sur le rang	Arrêt après récolte 2023	

Pistes d'amélioration, enseignements et perspectives

Le principal facteur limitant identifié reste le salissement, les autres bioagresseurs ont été peu problématique pour ce type d'exploitation d'élevage. Un système alternatif nécessite d'être testé en s'autorisant un minimum d'herbicide.

Contact

Aurélie PERROT

Pilote d'expérimentation - Chambre d'agriculture

aurelie.perrot@vosges.chambagri.fr